



ArcelorMittal

Chers employés, actionnaires et partenaires,

J'ai l'honneur d'annoncer que les Conseils d'administration d'ArcelorMittal et d'Aperam ont approuvé en date du 7 décembre 2010 la scission de la branche aciers inoxydables d'ArcelorMittal pour créer une nouvelle société, nommée Aperam. Cette étape permettra à la division aciers inoxydables de saisir des opportunités de croissance et de devenir leader de son industrie.

Cette décision est le résultat de la proposition de scission telle qu'initiiée par le Conseil d'administration d'ArcelorMittal le 27 juillet 2010. La scission permettra à la branche aciers inoxydables de bénéficier d'une plus grande visibilité auprès des marchés financiers et de poursuivre sa stratégie de croissance en tant qu'entité indépendante dans les marchés émergents et les produits spéciaux. La scission est sujette à l'approbation des actionnaires.

Je suis convaincu qu'en tant que société indépendante, notre branche aciers inoxydables apportera plus de valeur à nos employés, actionnaires et partenaires.

La décision de scinder la branche aciers inoxydables d'ArcelorMittal a été prise en reconnaissance des résultats solides que cette division a su atteindre par le passé et la perspective de résultats prometteurs futurs après la scission. Je souhaite remercier nos employés pour cet aboutissement et je suis fier de leur performance et de leur soutien. Je suis également très impressionné par les retours positifs que nous avons reçus pendant les périodes de consultations obligatoires de nos employés.

J'ai une grande confiance en l'avenir de la branche aciers inoxydables et je suis persuadé que le management d'Aperam récemment nommé aura une stratégie gagnante, épaulé par le Conseil d'administration récemment nommé. Le Conseil d'administration sera composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et je resterai impliqué en tant que Président du Conseil. Ma famille continuera par ailleurs à être actionnaire actif de la nouvelle société.

Le métier des aciers inoxydables est intensif en capital et est en compétition au sein d'ArcelorMittal pour l'allocation de capital par rapport aux objectifs stratégiques de croissance dans les actifs miniers ou encore dans les aciers carbone dans les pays émergents. De plus, la branche des aciers inoxydables ne reçoit que peu d'attention des marchés financiers en tant que partie intégrante du groupe ArcelorMittal et du fait qu'elle ne représente que 5% du Résultat Brut Opérationnel du groupe. Des acteurs uniquement actifs dans les aciers inoxydables ont généralement coté sur les marchés avec une prime par rapport à des sociétés plus diversifiées ou uniquement présentes dans les aciers au carbone. Pour ces raisons, je suis convaincu qu'une société indépendante serait mieux positionnée afin d'attirer et d'allouer des capitaux, d'accéder à des financements de tiers, et de créer de la valeur pour nos actionnaires au travers de multiples supérieurs. Ceci devrait, en fin de compte, engendrer une valorisation plus équitable de notre branche aciers inoxydables.

La scission sera proposée à nos actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée à Luxembourg le 25 janvier 2011.

...



ArcelorMittal

Si les actionnaires d'ArcelorMittal approuvent la scission, ils deviendront actionnaires de la nouvelle société, Aperam, à raison d'un ratio d'échange de 20 actions ArcelorMittal pour une action de la nouvelle société. La nouvelle société aura son siège à Luxembourg et sera cotée sur les marchés européens d'Amsterdam et Paris (Euronext) ainsi que sur la Bourse de Luxembourg. Aux États-Unis, les actions Aperam seront négociées sur le marché hors cote sous la forme de « New York Registry Shares ». Il est envisagé que les actions Aperam soient incluses dans l'indice d'Euronext Amsterdam AEX, et des inclusions dans d'autres indices boursiers pourraient suivre en fonction des échanges et de la liquidité. Aperam appliquera des standards élevés en terme de gouvernance d'entreprise avec une majorité d'administrateurs indépendants, un «lead independent director» et quatre comités du Conseil d'administration.

L'équipe des aciers inoxydables continuera à soutenir nos clients avec la gamme la plus large de produits et solutions sur le marché. Je crois fermement qu'Aperam saura saisir des nouvelles opportunités de marché qui renforceront ses liens avec les clients.

Pour nos différents partenaires, cette transaction ne changera pas les bonnes relations établies depuis longue date auprès des représentants de nos différentes communautés locales.

En résumé, je suis convaincu qu' Aperam aura plus de potentiel et d'opportunités de croissance en tant que société indépendante, et je recommande à nos employés, actionnaires et partenaires de soutenir cette transaction, qui fera de notre branche aciers inoxydables un leader de son industrie. Je saisis également cette opportunité pour vous remercier par avance pour les suites favorables que vous donnerez à cette transaction.

Lakshmi N. Mittal